



Unité  
**ACCUEIL TEMPORAIRE**  
**RÉPIT**



Pôle Hébergement Enfance des Sorinières



**Association Départementale des amis et  
parents de personnes handicapées mentales**

13 rue Joseph Caillé - BP 30824 - 44008 Nantes Cedex 1  
02 40 12 22 90 - [adapei44.fr](http://adapei44.fr)

## OBJECTIFS

L'unité d'accueil temporaire "Répit" est un **lieu d'accueil et d'hébergement temporaire**, afin de proposer des séjours d'accueil temporaire **RÉPIT**.

### Pour les jeunes

Cela permet de bénéficier d'une **rupture** dans le rythme du quotidien dans l'objectif de **vivre autrement** au sein d'un petit collectif, de prendre le temps de **se reposer**, de développer l'**autonomie** et les **interactions sociales**.

### Pour les parents

Cela permet de bénéficier d'un **soutien** et d'un **relais**, afin de disposer de **temps libres** pour pouvoir souffler, se reposer, partager des moments avec le reste de la fratrie, recréer des liens sociaux et professionnels...

### Pour l'établissement d'accueil

Les séjours de rupture permettent d'apporter une réponse à une institution, qui est en difficulté dans l'accompagnement d'un jeune.



## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

• Des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de **8 à 19 ans**, porteurs des **troubles du neuro-développement**.

• Bénéficiant d'une orientation **MDPH / IME / SESSAD / RAPT\*** (précisant les 90 jours d'accueil temporaire).

*Nous ne sommes pas voués à accueillir des jeunes atteints de déficiences motrices, auditives et visuelles aigües, être un lieu de vie pour des jeunes relevant de l'ASE, être un IME pour des jeunes sans solution/RAPT, être une annexe d'une structure hospitalière.*

#### \* MDPH :

Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

#### IME :

Instituts Médico-Educatifs

#### SESSAD :

Services d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile

#### RAPT :

Réponse Accompagnée Pour Tous



## OFFRE D'ACCUEIL

Proposition de **5 places**, avec une modularité dans les accueils et dans leur rythmicité :

- 4 places d'accueil RÉPIT d'hébergement
- 1 place d'accueil selon une modalité "d'urgence" bien défini (maladie, hospitalisation ou décès d'un parent...)



Lors des séjours d'accueils, les groupes seront constitués en fonction de la dynamique du groupe et des besoins de chaque jeune.

L'accueil temporaire répit est ouvert **330 jours**, avec des possibilités de séjours d'une **semaine**, en fonction du calendrier prédéfini : **rythmicité entre 6 et 7 semaines avec un minimum de 3 accueils dans l'année.**

## ESPACE DE VIE, ENVIRONNEMENT



CUISINE



SALON

### L'ENCADREMENT

Une équipe de professionnels pluridisciplinaire : chef de service, secrétaire

**Educatif** : éducateur spécialisé, moniteur éducateur, accompagnant éducatif et social...

**Para-médical** : infirmière, aide-soignant, psychologue, surveillant de nuit



CHAMBRE

## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ADMISSION ?

Envoyer un **mail** ou un **courrier** en précisant :

- la demande de séjour
- vos coordonnées
- la date de naissance de votre enfant
- une explication de son handicap

A la réception du mail ou du courrier, nous enregistrons la demande sur notre liste d'attente et vous recevez un accusé de réception.

Dès qu'une place est disponible, nous vous contactons.



**ENFANCE  
JEUNESSE :**  
Education, Soins  
Apprentissage

## COMMENT SE DÉROULE L'ADMISSION ?

Nous vous proposons de vous rencontrer avec votre enfant au sein du Pôle Hébergement Enfance en fonction des places disponibles.

- Nous vous proposons :  
**un premier accueil d'observation** sur 2 journées + 1 nuit.
- Suite au 1<sup>er</sup> accueil, nous échangeons en équipe lors d'une **commission d'admission pluridisciplinaire**, avec la présence d'un cadre de direction, afin de décider ou non de la poursuite de l'accueil.

### QUI CONTACTER ?

#### PÔLE HEBERGEMENT ENFANCE

Elodie BROSSARD  
Cheffe de service

41 Ter, rue des Papillons  
44840 les Sorinières

02 40 31 03 03  
hebergementenfance@adapei44.asso.fr